

## **COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 NOVEMBRE 2015**

### **SESSION ORDINAIRE**

L'an deux mille quinze, le vingt-sept du mois de novembre, à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune de Meilhards, dûment convoqué le 17 novembre, s'est réuni salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques CAFFY, maire de MEILHARDS.

Etait absent : Monsieur Florian FRACHET (excusé avec pouvoir)

Secrétaire de séance : Madame Nicole JOUBERT

La lecture du compte-rendu du 21 août 2015 n'a donné lieu à aucune observation.

Le Conseil Municipal a débuté par une minute de silence observée en hommage aux victimes des attentats de Paris.

### **ORDRE DU JOUR**

#### **1 - Nouvelles compétences de la Communauté de Communes d'Uzerche**

Deux compétences ont été prises par celle-ci et doivent être validées par chaque commune.

Cela concerne :

- *Un schéma de mutualisation* (ex. achat de matériel spécifique - dossiers de travaux - prestations de services - groupement de commandes).

**Le vote à main levée a donné les résultats suivants :**

14 voix pour

1 voix contre (Madame Brigitte Lebriez)

- *Le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)*

Pour faire suite au transfert de la compétence SPANC de la commune de Meilhards à la Communauté de Communes du Pays d'Uzerche à compter du 1er janvier 2014, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

**Décide de transférer le résultat constaté ce jour à la CCPU après intégration des opérations comptables émises au titre des années 2013/2014, soit un résultat NUL.**

#### **2 - Voirie 2016**

Un dossier de travaux a été proposé au Conseil Départemental pour subvention.

Coût des travaux envisagés : 36 132 € avec subvention de 14 453 €.

Les travaux retenus sont les suivants :

*Route de la Sagne  
Route de chez Lacroix (mitoyenne avec Chamberet)  
Route de chez Panel (mitoyenne avec Soudaine-Lavinadière)*

Les prestataires retenus seront déterminés lors du prochain Conseil Municipal.

Prévisions pour 2017 - 2018

*Route de Sargueix  
Route du Pont la Chèvre  
Route des Ages  
Route de la Vergne au Blanc  
Route du Breuil*

### 3 - Nouveaux tarifs de l'eau

- Monsieur le Maire présente au Conseil les nouveaux tarifs de l'eau appliqués pour l'année 2016 par l'Agence du Bassin Adour-Garonne sur l'eau potable :

La redevance pollution domestique : 0,315 (0,31 en 2015)  
La redevance pour modernisation des travaux de collecte : 0,24/m<sup>3</sup> (0,235)

et propose d'augmenter les tarifs de l'eau (facturation 2017) suite aux importants travaux effectués sur le réseau d'eau :

Abonnement annuel : 45,00 € (reste inchangé)  
Prix de l'eau au m<sup>3</sup> : < 100m<sup>3</sup> : 0,80 (0,78)  
> 100m<sup>3</sup> : 0,75 (0,73)  
Taxe d'assainissement : 0,39 (0,37)

#### **Le vote à main levée a donné les résultats suivants :**

14 oui  
1 abstention (Monsieur Gérard Devillers)

- Pose et dépose des compteurs d'eau à compter du 1er janvier 2016  
Monsieur le Maire propose de modifier la délibération du 30 mars 2010.

650 € pour un nouveau branchement en limite de propriété avec les conditions votées en 2010  
20 € (forfait) pour une dépose de compteur  
200 € pour la repose d'un compteur au même endroit  
650 € pour la repose en limite de propriété

#### **Le vote à main levée a donné les résultats suivants :**

14 oui  
1 abstention (Monsieur Dominique Poitou)

### 4 - Budget

- Créances irrécouvrables  
Les sommes impayées et irrécouvrables doivent être enlevées du budget.  
Une somme de 1 300,58 € concerne l'eau  
Une somme de 5 689,00 € concerne le fonctionnement de la commune.

Une délibération modificative est obligatoire pour l'eau.

A la ligne 6541 créances irrécouvrables, la somme de 800,58 € est ajoutée, cette même somme est retirée de la ligne 22 "imprévu".

- Cimetière  
Sont réalisés :  
l'aménagement des allées avec une première facture de 24 723,00 HT €  
clôture et plantation de la haie : 4 416,00 €

Pour honorer ces factures il faut aussi prévoir une délibération modificative par rapport au budget "Commune Investissement" à la ligne 152 "aménagement du cimetière", à la somme de 9 000 € se rajoute la somme de 26 000 € prise sur la ligne 167 P.A.B. (le coût de celui-ci étant inférieur aux prévisions).

**L'ensemble a été voté à l'unanimité**

**5 - Restauration des statues de l'église**

Le dossier est porté par Madame Anne-Marie DACEUX, en partenariat avec Madame COMBROUZE, du Conseil Départemental. Monsieur le Maire a décidé que les travaux s'effectueraient sur 4 ou 5 ans.

2016 : restauration des statues, bénéficiant d'une subvention de 65%

2017 : restauration des stalles

2018 : restauration de la statue de sainte Radegonde

2019 : restauration du retable

} ces trois restaurations bénéficieront également d'une subvention de 60 %

Les statues de la Vierge à l'Enfant, de la Vierge à l'Enfant couronnée, de Saint Evêque et Saint Eutrope (cette dernière ne nécessite qu'une restauration de base pour un montant de 450 € non subventionnable).

Quatre entreprises ont proposé leurs devis pour 3 statues :

L'entreprise CHAMPION : 12 200 €

L'entreprise CAPREDON : 7 524 €

L'entreprise MALBREL : 3 665 €

L'entreprise BAUBRIER : 12 164 €

Le devis de l'entreprise MALBREL a été accepté.

Les statues seront déposées au mois de mars et reposées en début d'été 2016.

Le bilan financier est le suivant :

Coût total pour trois statues.....	3 665,00 €
Subvention du Conseil Départemental (65%) .....	2 382,25 €
Reste à la charge de la commune :.....	1 282,75 €

**Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité.**

**6 - P. L. U. (Plan Local d'Urbanisme)**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des avancées du P.L.U.

La phase cahier des charges inter communal pour solliciter un groupement de commandes a été élaboré et contresigné par les maires des communes concernées, déposé en Préfecture et validé par l'Etat.

- La phase communication est en cours par affichage dans la presse;

En ce qui concerne notre commune, ce document sera inséré dans le bulletin municipal annuel et le site Internet.

**7 - Choix de l'entreprise pour le RADON**

Un diagnostic est obligatoire et doit être effectué le premier trimestre 2016.

Deux devis concernant les 2 salles de classe, la cantine et la garderie, sont proposés, pour les mêmes prestations :

L'entreprise LEYRAT - 600 €

L'entreprise A2S - 690 €

**Le Conseil Municipal vote à l'unanimité pour l'entreprise LEYRAT**

## 8 - Entretien professionnels des agents communaux

Monsieur le Maire précise au Conseil Municipal que la notation annuelle administrative n'a plus lieu et est remplacée depuis 2015 par des entretiens professionnels.

Vu l'organigramme de la commune, Monsieur le Maire se chargera de les effectuer fin décembre 2015 ou début janvier 2016.

Ces entretiens ne concernent que les employés communaux titulaires, cependant, l'entretien avec les employés communaux non titulaires est possible, mais nécessite une délibération du Conseil Municipal.

Monsieur le Maire désire faire passer un entretien à Madame Marilyne GRANGER, secrétaire, pour valoriser son travail et son évolution de carrière, il demande l'approbation du Conseil Municipal.

**Le Conseil Municipal vote ce desiderata à l'unanimité**

## 9 - Accessibilité

Le dossier "Ad'AP" porté par Monsieur Stéphane MALIGNE va être validé le 8 décembre 2015.

Deux tranches, prévues en 2015 et 2016, à hauteur de 120 000 €, vont être lancées.

Ce projet nécessite un maître d'œuvre, Monsieur le Maire propose le cabinet CTI 19, avec les honoraires suivants : 10 320 €.

**Le Conseil Municipal vote à l'unanimité**

## 10 - Projet étang

Compte tenu des nouvelles lois sur l'eau, des travaux de mise aux normes sont obligatoires.

Vu leur importance, un maître d'œuvre est nécessaire, madame PAGET du C.P.I.E. (Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement) propose sa collaboration pour monter les différents dossiers et rechercher des subventions qui s'établissent à 70% des travaux.

Monsieur le Maire présente les sommes dévolues à ses honoraires qui s'élèvent à 7 204,50 € et demande l'approbation du Conseil Municipal.

**Le Conseil Municipal vote à l'unanimité**

Ces travaux rentrent dans le cadre d'un projet global "étang" (aire de camping-cars, activités ludiques, pêche, aire pétanque, voire plus...)

Une réunion publique concernant ces mises aux normes est prévue courant 2016 avec les organismes concernés.

## 11 - Commerces

- Suite à un courrier recommandé des infirmières qui ont décidé d'abandonner leur local à dater du 14 décembre, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de relouer ce local à partir du 14 décembre

**Le Conseil Municipal vote à l'unanimité.**

- L'épicerie  
Malgré maints contacts, il est très difficile de trouver repreneurs pour les locaux épicerie-laboratoire.  
Dans cette configuration, Monsieur Ollivier LAVAURE, traiteur, propose de s'installer à Meilhards sur la partie laboratoire dans un premier temps.  
La recherche d'un repreneur potentiel pour l'épicerie se poursuit.  
Les nouvelles contraintes mobilières (division des compteurs eau et énergie) n'entraînant qu'un minimum de travaux peu onéreux, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal la mise en place de deux commerces séparés.

**Le vote à main levée a donné les résultats suivants :**

14 voix pour

1 voix contre (Monsieur Dominique Poitou)

Monsieur le Maire propose un bail à Monsieur LAVAURE de 150 € par mois, pour le laboratoire et dépendances, avec exonération des 3 premiers mois, à dater du 1er décembre 2015.

**Le vote à main levée a donné les résultats suivants :**

13 voix pour

2 voix contre (Monsieur Dominique Poitou - Madame Michelle Jenty)

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal un accord de principe et une autorisation d'effectuer toutes démarches nécessaires et de signer tout document afférant à cette opération.

**Le Conseil Municipal vote à l'unanimité.**

## 12 – Agence postale

Dans le cadre du transfert de la poste en agence postale à la Mairie, La Poste participe aux travaux d'aménagement à hauteur de 15 000 € (fond de péréquation du groupe LA POSTE).

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal un accord de principe et une autorisation d'effectuer toutes démarches nécessaires et de signer tout document afférant à cette opération.

**Le Conseil Municipal vote à l'unanimité**

## 13 - Informations diverses

- Pétition pour la téléphonie mobile : les documents concernant la pétition vont être adressés aux différents opérateurs téléphoniques ainsi qu'aux parlementaires et élus locaux.  
Monsieur le Maire précise que la recherche d'une solution est toujours en cours.
- Le 25 septembre 2016 la commune recevra les "Diabes Bleus" (régiments de Chasseurs) pour leur journée militaire annuelle.
- Le comice agricole cantonal se tiendra à Meilhards le 6 août 2016.
- Illuminations de Noël : Monsieur le Maire propose l'achat d'illuminations de Noël supplémentaires pour la somme de 800 € HT.

**Le vote à main levée a donné les résultats suivants :**

13 voix pour

2 contre (Madame Brigitte Lebriez - Monsieur Stéphane Maligne)

- P.C.S. : Le Plan Communal de Sécurité a été validé et peut être consulté en mairie.
- Numérotation au Breuil : les noms des rues sont validés par la Poste, la phase "commande des divers matériels" est en cours.
- Panneaux : un projet "panneaux de signalisation" est prévu pour le début de l'année 2016, certains panneaux manquants sont déjà répertoriés, Monsieur le Maire demande aux Conseillers Municipaux de l'informer de la nécessité d'en installer de nouveaux.
- Chemins ruraux : certains d'entre eux nécessitent des travaux de réfection importants.

Aménagements à prévoir :

*Chemin du Surgeol*

*Chemin mitoyen avec Lamongerie "le Goutailou"*

*Chemin public chez Delmond*

*Chemin du Château d'eau*

Monsieur le Maire précise que des travaux d'élagage sont prévus.

- Nouvelle association : "**PointClic**", association collégiale touchant la mairie, les associations, voire les administrés de la commune et autres a vu le jour.
- Ecole : Madame la Directrice demande l'autorisation de créer une fresque sur le mur de la garderie.

**Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité**

- Le repas des Aînés aura lieu le samedi 5 décembre à la salle polyvalente.  
Monsieur le Maire invite les Conseillers Municipaux et employés communaux à l'apéritif.

- Les élections régionales se tiendront les 6 et 13 décembre prochains.

De 8 à 13 heures :

**Président** : Monsieur Jean-Jacques CAFFY

**Enveloppes** : Madame Brigitte LEBRIEZ

**Urne** : Monsieur Dominique POITOU

**Tampons - Procurations** : Madame Catherine CHAUNU

**Signatures** : Madame Odile SARCOU

De 13 à 18 heures :

**Président** : Monsieur Marc MILLON

**Enveloppes** : Madame Nicole JOUBERT

**Urne** : Monsieur Florian FRACHET

**Tampons - Procurations** : Monsieur Michael PILLING

**Signatures** : Madame Michelle JENTY

**Dépouillement :**

Résultats : Monsieur Stéphane MALIGNE

Bulletins blancs : Madame Susanne DUFAURE WAECHTER

Bulletins nuls : Monsieur Gérard DEVILLERS

- Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie de la Corrèze : Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'adhérer à la Fédération pour deux nouvelles compétences :

Eclairage public

Communications électroniques

**Le Conseil Municipal vote à l'unanimité**

- Ramassage des textiles : Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal la pose gratuite d'une borne "textiles" près des containers.

**Le Conseil Municipal vote à l'unanimité**

- L'association "Découvrir Meilhards" a libéré l'emplacement de la bibliothèque situé sous l'estrade de la salle polyvalente et demande l'annulation de la location.
- Trois locaux ont été réalisés pour les associations "Pétanque" - "Familles Rurales" et "Foot".
- Courrier de remerciements de la famille DELMOND suite au décès de Monsieur André DELMOND
- Courrier de remerciements de Monsieur Christian MADRANGE suite au décès de son père.
- Remerciements de Madame Catherine PRADEAU suite au décès de son père.
- Monsieur le Maire félicite Messieurs Gérard DEVILLERS et Marc MILLON pour l'arrivée de leurs petites filles.

**La séance est levée à 21 heures 50**

\*\*\*\*\*